

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 2 (1924)

**Artikel:** Les cloches du canton de Genève  
**Autor:** Cahorn, A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-727480>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## LES CLOCHES DU CANTON DE GENÈVE

A. CAHORN.

---

La description des cloches du canton de Genève ne représente qu'une partie d'un travail beaucoup plus important entrepris en 1886, en collaboration avec M. Jacques Mayor. Il s'agissait de la monographie des cloches de l'ancien diocèse de Genève <sup>1</sup>. Par suite de diverses circonstances, ce travail ne fut pas poursuivi et resta en portefeuille pendant de nombreuses années. Il ne comportait pas seulement le texte des inscriptions, mais aussi des dessins et des moulages. Ces derniers sont actuellement au Musée d'Art et d'Histoire.

Quelques-unes des cloches genevoises ont été décrites plusieurs fois, notamment celles de la Cathédrale de St. Pierre, mais bon nombre d'autres sont restées à peu près ignorées, bien que présentant un réel intérêt. Malheureusement, les rares historiens qui se sont occupés de ce sujet, notamment Blavignac, en ont trop souvent relevé les inscriptions de façon incomplète ou inexacte. Disons, à leur décharge, que les cloches sont généralement d'un accès difficile, mal éclairées, parfois salies par l'huile et la poussière. Il faut alors procéder à un nettoyage minutieux pour parvenir à déchiffrer un mot ou reconnaître une figure.

Les cloches antérieures à la Réforme sont au nombre de 17, dont 12 datées de 1420 à 1532 et 5 sans date. A partir de la Réforme, le XVI<sup>e</sup> siècle n'est représenté que par une cloche de 1595, provenant du fort de Ste Catherine <sup>2</sup> (N<sup>o</sup> 26). Elle rappelle, avec celles provenant de Ballaisson (N<sup>o</sup> 8) et d'Etrembières (N<sup>o</sup> 19), le butin fait par les Genevois au cours des guerres du XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>1</sup> Voir J. MAYOR : «Fragments d'archéologie genevoise», B. S. H., t. II, livraison 1, p. 67.

<sup>2</sup> Ce fort fut détruit les derniers jours de l'an 1600, immédiatement après sa prise par les troupes de Henri IV. Les Genevois reçurent pour leur part quelques canons, 1500 livres de poudre, 600 boulets et quatre cloches. L'une d'elles appartenait aux religieux de l'abbaye de Pomier, qui en sollicitèrent la restitution (R. C. 7 et 19 janvier 1601).

Le 2 mars suivant, les habitants de Saint-Gervais la demandèrent pour leur temple, ce qui leur fut accordé. Mais les religieux de Pomier réclamèrent de nouveau le 3 juillet. Le 28 du même mois, Lesdiguières étant intervenu en leur faveur, le Conseil les renvoie à la Chambre des Comptes pour qu'on leur en délivre une autre, celle demandée étant au clocher de Saint-Gervais.

Nous ne savons pas si la cloche en question est une des deux anciennes qui existent encore, ou s'il s'agit de la plus grosse, refondue en 1786.

Le moyen âge aimait beaucoup les cloches ; on peut donc supposer que Genève, ville épiscopale, en était bien pourvue, malgré la grande simplicité de ses édifices religieux. La démolition des faubourgs entreprise en 1534 et les nécessités de la défense causèrent la perte de celles des églises et des couvents supprimés. Le 11 mai 1535, on propose de prendre les cloches superflues de la ville. Celle de N. D. de Grâce fut utilisée pour remplacer une pièce d'artillerie rompue à Peney <sup>1</sup>. Galiffe (*Genève historique et archéologique*, I. 239) dit très justement à ce sujet :

« On en voulait surtout aux métaux..... Les ferrures des portes et des fenêtres, les cloches surtout étaient également recherchées. L'histoire du pillage, des translations, du brisement et des transformations de ces dernières fournirait matière à un volume. On s'empara d'abord de toutes celles des couvents et des chapelles de la ville et de la banlieue, tant pour payer nos dettes que pour en faire des canons ; puis pendant la guerre de 1536, nos troupes eurent soin d'apporter celles de tous les villages d'alentour où elles mirent les pieds, cette fois non seulement à cause du métal, mais pour empêcher l'ennemi de s'en servir comme tocsin. Malheureusement, on prit celles des villages genevois aussi bien que des autres et, lorsqu'il fallut leur en rendre au moins quelques-unes, on préféra dans plus d'une occasion les leur faire racheter. Mais ce qui était pis, c'était la peine qu'avait le gouvernement à faire rentrer, même contre indemnité, les cloches volées ou pillées par des particuliers, soit sur territoire genevois, soit en pays ennemi. » Galiffe ajoute en note : « Baudichon de la Maisonneuve, capitaine général, ne retenait pas moins de neuf de ces cloches, qu'il refusait insolemment de restituer à la ville. » Baudichon n'était sans doute pas le seul dans ce cas, puisque le 1<sup>er</sup> février 1536, le Conseil ordonne que ceux qui ont des cloches provenant des villages les remettent à la fabrique de la Ville.

Les cloches non refondues étaient mises en dépôt à l'arsenal, pour être utilisées suivant les besoins. Les campagnes de 1589 et 1590 fournirent un nouveau butin et, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on puisa dans cette réserve, soit pour refondre des cloches ou des canons, soit pour fournir, suivant leurs besoins, les églises de la campagne, en se souciant uniquement de la dimension de la cloche et nullement de sa valeur historique. C'est ainsi qu'en 1648 l'ancienne cloche de Ballaison fut envoyée à Genthod (voir N<sup>o</sup> 8).

Les clochers de la région voisine de Genève s'étaient peu à peu regarnis au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Survint la Révolution française, le manque de métaux engagea la Convention à décréter, en 1793, qu'il ne serait conservé qu'une cloche par paroisse, ce qui causa la perte de pièces certainement intéressantes. Toutes les

<sup>1</sup> « Beaucoup de bruits couroient de ce temps d'autre guerre future, qui faisoient entendre à ceux de Genève à se munir de leur pouvoir, édifiants nouvelles murailles et faisans artillerie, pour laquelle aussi ils fondirent les cloches qui estoient de trop par les clochiers, veu qu'ils n'usoiert plus de tant de sonnerie qu'ils avoient faict auparavant. (ROSET, *Chroniques de Genève*, livre IV, chapitre 8).

cloches enlevées ne furent pas détruites, mais celles qui se trouvaient en dépôt lors de la promulgation du Concordat furent, pour la plupart, réparties au hasard et sans souci de leur provenance. Ce fut le cas à Corsier (N<sup>o</sup> 13) et à Veyrier (N<sup>o</sup> 58).

Ce n'est qu'à partir du XVII<sup>e</sup> siècle que le nom du fondeur figure assez régulièrement sur ses œuvres. Les cloches des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles sont pour la plupart non signées. Nous ne connaissons que le nom de Guerri de Marcley, qui fonda la première Clémence (N<sup>o</sup> 4), et ceux d'Ulric, qui a signé la petite cloche de la Madeleine, la plus ancienne de celles que nous possédons (N<sup>o</sup> 5), de Guillaume Fribor, auteur de l'ancienne cloche de Balleyson (N<sup>o</sup> 8), et de Thomas Mirar, qui fit la belle cloche des Cordeliers de Rive (N<sup>o</sup> 9). On sait que les anciens saintiers étaient nomades et établissaient leurs fourneaux aussi près que possible des églises pour lesquelles ils travaillaient. Quelques-unes des cloches de cette époque sont évidemment du même fondeur, vu la ressemblance des caractères ou des figures. Nous sommes mieux renseignés à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, qui nous a laissé neuf cloches, dont quatre signées et trois qui peuvent être attribuées avec certitude. Pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle (26 cloches), on fonda beaucoup, notamment pour le service des remparts. Les fondeurs sont alors nombreux à Genève, la plupart exerçant leur art de père en fils et faisant non seulement des cloches, mais aussi des canons et des pompes à feu.

Les registres publics mentionnent assez fréquemment des noms de fondeurs. En 1668, on profite de la présence à Genève de Jean-Baptiste Livremont, de Pontarlier<sup>1</sup>, pour lui faire remplacer les ferrures, le battant et tourner une des cloches de St.-Pierre (probablement le N<sup>o</sup> 9)<sup>2</sup>. En 1678, les fondeurs lorrains Michel et Alexis Joly et Etienne de la Paix, chargés de la refonte du Rebat (N<sup>o</sup> 35), font en même temps sept autres cloches, dont deux sont encore à l'horloge de l'Île (N<sup>os</sup> 32 et 33), et une à celle du Temple de la Fusterie (N<sup>o</sup> 34). Noë Collavin laisse son nom à une cloche de 1609 (N<sup>o</sup> 28) et plus d'un siècle après, Pierre-Antoine Collavin, qui fut maître de la Monnaie, en 1730, signe la cloche de l'Exercice de la Navigation (N<sup>o</sup> 41). Nous voyons par les registres de la Chambre des Comptes qu'en 1715, le fondeur Juny « qui est expérimenté dans ce métier » est préféré à Revillard, parce que deux ou trois cloches faites par ce dernier n'ont pas réussi. Cette disgrâce ne fut sans doute pas de longue durée, car aucune œuvre de Juny ne nous est parvenue, tandis que Jean Revillard, qui s'intitule « fils de fondeur de Genève » présente en 1716 un mémoire pour les

<sup>1</sup> En 1687, les frères Guillaume et Antoine Livremont, fils de feu Claude, de Pontarlier, bourgeois d'Evian, refondent deux cloches pour Evian et une pour la Touvière (notice de M. DUPLAN, *Revue savoisienne*, 2<sup>me</sup> série, vol. 12, 1896). Une cloche de Fessy, Haute-Savoie, de 1733, est signée I., C. et A. Livremon. I. C. signe seul la cloche de Cernex, Haute-Savoie, de 1739; celles d'Hermance, 1767 (n<sup>os</sup> 49 et 50) et celle de Brenthonne, Haute-Savoie, de 1768. Celle de Compsières, 1783 (n<sup>o</sup> 55) est de A. Livremon de Pontarli. Enfin, dans le numéro de la *Revue savoisienne* cité ci-dessus, M. F. Miguet signale un contrat signé en 1754 par Jean-François Livremont, de Pontarlier, habitant Annecy, pour la refonte des deux cloches de l'église de Pers, Haute-Savoie.

<sup>2</sup> R.C.C., vol. 8, f<sup>os</sup> 29 et 34.

cloches qu'il a faites, pesant 908 livres et une demande de dédommagement pour la petitesse de six cloches qui ne pèsent que 80 livres. En 1726, il exécute en même temps que la grosse cloche de St.-Germain (N<sup>o</sup> 42) cinq autres cloches pesant ensemble 1454 livres. L'une d'elles, la seule qui nous soit restée, est à l'ancien temple de Bourdigny (N<sup>o</sup> 40). Quatre cloches, d'une fonte assez peu soignée, N<sup>os</sup> 46, 47, 51 (et une au temple de Coppet), rappellent le nom de son fils Jean-Louis.

La dynastie des Maritz, plus connue comme fondeurs d'artillerie, est représentée par une cloche de Jean Maritz le fils, 1729 et une de Samuel Maritz, 1739 (N<sup>os</sup> 43 et 44). En 1775, Grandnom livre trois cloches de 1545 livres et, en 1778, quatre cloches de rempart et deux pour les portes.

Le registre de la Chambre des Comptes de janvier 1775 nous renseigne sur les cloches déposées à l'Arsenal à cette époque :

« M. le Syndic a rapporté que le S<sup>r</sup>. Charles Sartoris, commis à l'Arsenal, l'a informé qu'il n'y a plus à l'arsenal de cloches de 29 à 30 pouces de diamètre (0.78,5 à 0.80 cm.) qui sont celles dont on se sert pour les églises de campagne, mais que, par contre, il y en a plusieurs de rompues qu'on peut faire refondre, sur quoi le S<sup>r</sup>. contrôleur a été chargé de prendre la note de toutes les cloches qu'il y a à l'arsenal, tant neuves que vieilles. »

L'inventaire mentionne 10 cloches, la plus grosse de 23 pouces de diamètre et la plus petite de 16 pouces  $\frac{1}{2}$ , dont une portant le nom de Grandnom et une autre ci-devant à St-Germain, plus 5 cloches cassées pesant ensemble environ 1300 livres. On résolut de demander à Grandnom et à Dreffet leurs prix pour la fonte de nouvelles cloches; ce fut le premier qui obtint la commande de trois cloches de 30 pouces de diamètre. Elles furent fondues au mois d'août 1775 et pesaient ensemble 1545 livres. Le même fondeur livra encore 3 ans plus tard quatre cloches de rempart. Malgré son activité, l'œuvre de Grandnom n'est plus rappelée que par une cloche du temple de Vandœuvres (N<sup>o</sup> 54).

La cloche mentionnée comme provenant de St-Germain, « de 24  $\frac{1}{2}$  pouces de diamètre et qui est fort pesante », fut envoyée en 1778 à l'église de Péron au Pays de Gex.

Jean-Daniel Dreffet, dont la maison, rue de la Fontaine, est reconnaissable à la figure ornée de clochettes qui surmonte la porte d'entrée (*fig. 1*)<sup>1</sup>, est l'auteur d'un grand nombre de cloches, non seulement de Genève, mais aussi de la région environnante, signées Jean-Daniel Dreffet jusqu'en 1806, puis avec le nom de son fils Barthélemy, associé au sien de 1806 à 1808. La cloche de St-Cergues (H<sup>te</sup> Savoie), de 1811, porte Dreffet frères, et celle de Ponchy (H<sup>te</sup> Savoie), 1813, François Dreffet, fils. La signature de Jean-Daniel seul reparaît de 1815 à 1824 (temple de Ferney). Enfin, la cloche de Pregny, 1826, est de Is. Dreffet. Un autre fondeur du même nom, Pierre, était établi à Vevey dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Plus tard, il associa

<sup>1</sup> *Nos anciens et leurs œuvres*, 1903, p. 6, fig.

son neveu Marc Treboux. Cette maison a travaillé activement jusqu'au commencement de ce siècle, sous les raisons sociales de Samuel, puis Gustave Treboux.

Mentionnons encore la fonderie de Jean-Baptiste Pitton à Carouge, devenue successivement Pitton et Bulliod, François Bulliod et Bulliod frères, dont nous connaissons de nombreuses cloches, datées de 1787 à 1854. Nous trouvons encore, entre 1839 et 1844 le nom de George Kervand. Dès lors, la fonte des cloches ne fut faite à Genève que tout à fait exceptionnellement et elles provinrent, pour la plupart, soit de Treboux à Vevey, soit des fonderies françaises, notamment de la grande fonderie des frères Paccard, à Annecy-le-Vieux. On trouvera, à la fin des descriptions, la liste complète des fondeurs qui ont signé les cloches genevoises, ainsi qu'un répertoire des localités.



FIG. 1. — Clef de voute de la maison J.-D. Dreffet, rue de la Fontaine.  
Moulage au Musée d'Art et d'Histoire, galerie lapidaire, n° 689.

Nous avons ajouté, dans leur ordre chronologique, la description des cloches disparues, pour autant que nous avons eu connaissance, d'une manière sûre, des inscriptions ou des figures qu'elles portaient. En ce qui concerne la bibliographie, nous n'avons cité que les auteurs ayant donné des renseignements complets et laissé de côté ceux qui ont mentionné incidemment l'une ou l'autre de nos cloches.

En établissant cette monographie, notre but a été de former un recueil complet, aussi exact que possible, des cloches genevoises et, en sauvant de l'oubli ces témoins du passé, apporter quelques matériaux à tous ceux qui s'occupent de notre histoire.

Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements à M. W. Deonna, Directeur du Musée d'Art et d'Histoire, pour l'obligeance avec laquelle il a favorisé cette publication et à rappeler encore la grande part qui revient à M. Jacques Mayor dans l'élaboration de ce travail.

Genève, 1886-1924.

\* \* \*

Les caractères employés pour la reproduction de la plupart des inscriptions se rapportent, autant que les moyens typographiques le permettent, au type des inscriptions elles-mêmes. Ce résultat a été obtenu grâce à l'obligeance de M. le Dr Eugène Demole, Président de la Société Suisse de Numismatique, qui a mis à notre disposition les caractères et signes spéciaux appartenant à cette société, ainsi qu'à la collaboration éclairée de M. Henri Jarrys, qui a bien voulu les compléter et composer lui-même, avec un soin infini, la plus grande partie des légendes, ce qui a permis de reproduire, aussi fidèlement que possible, les abréviations, les lettres retournées et les signes divers, évitant ainsi de nombreuses notes et renvois.

Les inscriptions des Nos 5 et 13, trop difficiles à composer correctement, ont été dessinées. Celles des cloches détruites, dont le texte a été conservé, mais dont nous ignorons le type des caractères, ont été reproduites en italiques majuscules.

Afin de grouper les œuvres d'une même époque et d'un même fondeur, nous avons adopté le classement par ordre chronologique. Une table alphabétique des localités permettra de retrouver facilement les cloches d'une même église.

Abréviations: D. = Diamètre; S. D. = Sans date; R. C. = Registres du Conseil; R. C. C. = Registres de la Chambre des Comptes; R. S. E. = Registre de la Société économique; M. S. H. = Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire et d'archéologie de Genève; B. S. H. = Bulletin de la même Société. L'astérisque indique les cloches détruites.

---

## DESCRIPTIONS

\*1. Date incertaine. 1379 ou 1479. GENÈVE. BOULEVARD DU PIN. Flournoy, p. 14.  
« Autour de la cloche qui est à la pointe du Boulevard du Pin, en lettres gothiques fort anciennes:

*O REX GLORIE · XPE · VENI · NOBIS · CVM · PACE · ANNO · LXXVIII · +*

et en une autre:

\*2. S. D. O REX GLORIE · CRISTE · VENI · CVM · PACE · OZANNA ·  
IN · EXCELS · +

Flournoy ne dit pas où se trouvait cette seconde cloche, qu'il cite sans doute pour l'analogie de la légende.

\*3. 1405. GENÈVE. HORLOGE DE LA MONNAIE.

Détruite lors de l'incendie du Pont du Rhône, le 18 janvier 1670 (v.s.).

a) Description de Flournoy, p. 14:

« Autour d'une cloche q. a servi autrefois au Couvent des Dominicains de Palais, et depuis à l'horloge de la Monnoye q. brûla en 1670. En lettres goth. On la rompit en 1678 pr. en fondre d'autres cloches. »

REVEERANDISSIMUS DÑS JO. DE BROGNIACO ĒPS OSTIĒN ET  
S. ROMAN. ECCE CARDINALIS ET VICE CANCELLARIUS ME  
FIERI FECIT ANNO DÑI MCCCC QUINTO. DIE XX MENSIS  
DECENBRIS. AVE MARIA. +

b) Gautier (*Histoire de Genève*, T. I, p. 291), donne exactement la même version.

c) Description de Spon. (*Histoire de Genève*, édition de 1730, T. I, p. 347).

Texte de Flournoy, avec REVERENDISSIMUS et DECEMBRIS.

d) Description de Minutoli (*Chroniques*):

« La cloche qui étoit à l'horloge de la Monnoye et qui tomba lors de l'incendie du Pont, immédiatement après avoir sonné 4 heures du matin, a été refondue en 1678. Il y avait dessus »:

REVERENDISSIMUS DOMINUS JO DE BROGNIACO ĒPS OSTIENS.  
S.R.E. CARDINALIS ET VICE CANCELLARIUS ME FECIT FIERI  
ANNO DOMINI M CCCC QUINTO XXI MENSIS DECEMBRIS. AVE  
MARIA.

Il est probable que cette cloche était celle de la chapelle N. D. des Macchabées et que c'était seulement l'horloge qui provenait du couvent des Dominicains de Palais.

Voir N° 32.

\*4. 1407. GENÈVE. SAINT-PIERRE, ANCIENNE CATHÉDRALE.

Grosse cloche, dite *Clémence*. D: 2.05.

C'est le 14 octobre 1866 que cette magnifique cloche sonna pour la dernière fois, à l'occasion d'une élection pastorale. Grâce à la notice publiée par M. le Dr Gosse (M. S. H. XVI, p. 248), nous avons conservé la description exacte de ce monument

archéologique. Une des anses (*fig. 2*), un fragment d'inscription (*fig. 3*), ainsi que les moulages des figures et des inscriptions sont conservés au Musée d'Art et d'Histoire.

Un comité fut immédiatement constitué pour s'occuper de la refonte et la souscription ouverte dans ce but produisit la somme de fr. 11.097,10. Le 6 juin 1867, l'antique bourdon était descendu, sans accident, par l'extérieur de la tour du Nord et expédié à Lyon pour être refondu. Il pesait 5095 kilos. La tradition veut qu'il ait été fondu au pied même du clocher qui l'abrita pendant 460 ans, au moyen d'un fonds laissé dans ce but par l'antipape Clément VII (Robert de Genève), décédé en 1394.

Anses ornées d'un personnage imberbe, sans auréole, coiffé de la tiare, bénissant de la droite et tenant une clé de la gauche (*fig. 2*). Blavignac (*Description de l'église de Saint-Pierre*, M. S. H. IV, p. 104), y voit la représentation de Saint Pierre. Gosse (*op. cit.*) pense que l'on a voulu figurer le donateur et parrain de la cloche, Clément VII, successeur de Saint Pierre. Nous nous rallions à cette interprétation car, à part la clé, cette figure ne présente aucune des caractéristiques de Saint Pierre.

Dans le haut, en une ligne, lettres gothiques majuscules (*fig. 3*):



FIG. 2. — Anse de la Clémence.  
Musée d'Art et d'Histoire.

T † AVE : <sup>H</sup>Q : <sup>R</sup>GR̄A : PL̄ENA : D̄NS : <sup>R</sup>EC̄V : <sup>R</sup>IS : <sup>H</sup>ILIVS  
 : SALVS : <sup>R</sup>VDI : D̄NS : SIT : NOBIS : CL̄EM̄S : ET : PROP̄I  
 CIVS : EGO : VOCOR : CL̄EM̄ETINA :

Sur le cercle de faussure, Christ en croix, quatre fois répété, séparant 25 figures en trois groupes de six et un de sept. Ces groupes étaient semblables, pour celui de sept figures, la dernière était la répétition de la première. Les figures étaient placées dans l'ordre suivant:

- 1° St Pierre, portant une clé.
- 2° St Paul, tenant le livre et le glaive.
- 3° Une figure imberbe, à longue chevelure, les mains jointes, que Gosse croit être Marie-Madeleine.
- 4° St Jean-Baptiste, portant l'agneau.

- 5° St Jacques le Majeur, tenant une coquille et un sac.  
6° Une figure imberbe, les mains croisées sur la poitrine, représentant la Sainte Vierge, selon Gosse, mais qui pourrait aussi bien figurer St Jean évangéliste. A cette époque, la Vierge était généralement représentée portant l'Enfant Jésus. L'identification des Nos 3 et 6 est très difficile à faire d'après les moulages qui ont été conservés, ces figures étant de petite dimension et assez frustes.

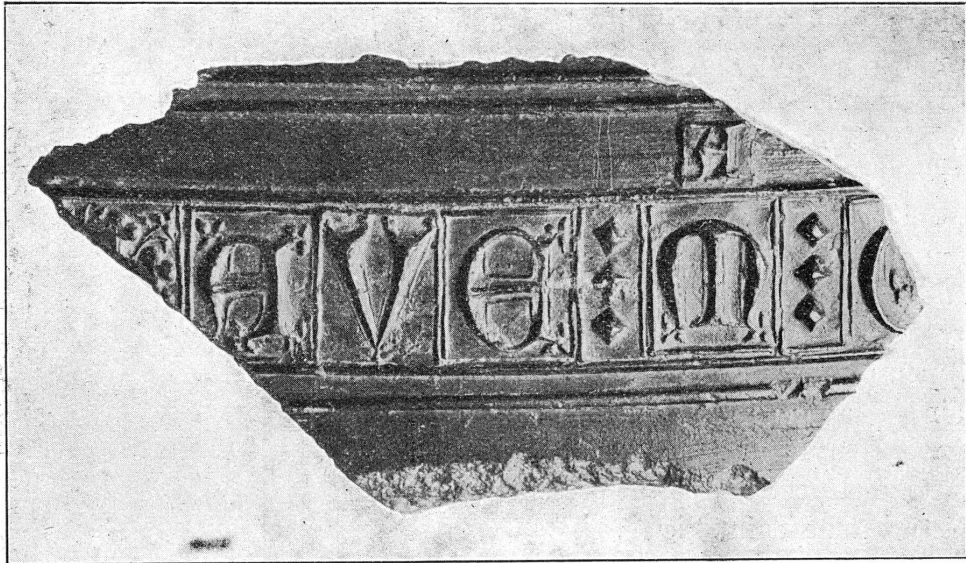


FIG. 3. — Fragment d'inscription de la Clémence. Musée d'Art et d'Histoire.

Bord inférieur, en une ligne, lettres gothiques majuscules :

‡ L̄AVDO : DĒV̄ : VĒR̄V̄ : P̄LĒBĒ : VOCO : CŪGREGO : CLĒR̄V̄  
: DEH̄V̄TOS : P̄LORO : P̄ESTĒ : HVGO : HĒSĒH̄ : DĒORO :  
VOX : MĒH̄ : CŪCATOR̄V̄ : H̄IT̄ : TĒRROR̄ : DĒMŌTOR̄V̄ : H̄T̄H̄  
: DIE : XXV : M̄ESIS : OCTOBRIS : ANO : D̄NI : M̄ : CCCC :  
: VII : M̄ : GVERRI : O : MARCLEY : HĒCIT̄ :

On retrouve la première partie de cette inscription sur quelques cloches de la région: Meinier, 1819 (N° 70). H<sup>te</sup> Savoie: Veigy, 1682; Viry, 1859 et, avec quelques variantes, à St-Gervais, 1493 (N° 12), ainsi qu'en H<sup>te</sup>-Savoie, à Aizery, 1855, et La Chapelle Rambaud, 1868. Voir N° 135.

5. 1420. GENÈVE. TEMPLE DE LA MADELEINE.

Petite cloche (dite le *Grillet*). Servant à l'horloge. D.: 0.75. Anses avec une cordelette.

Dans le haut, en une ligne, gothiques minuscules :

✠ loyras amarcas johannes mathehus anno domini M<sup>o</sup>.CCCC.XX. hulricus. glockengl.

loycas, marcas, johannes, mathehus. anno. domini M<sup>o</sup>.CCCC.XX. hulricus. glockengl.

Au-dessus, filet de billettes. Au-dessous, arcatures triflées. Dans le bas, un gros filet.

6. 1460. GENÈVE. SAINT-PIERRE. ANCIENNE CATHÉDRALE.

Cloche des heures :

D.: 1.29 (*fig. 4*).



FIG. 4. — Cloche des heures, St-Pierre.

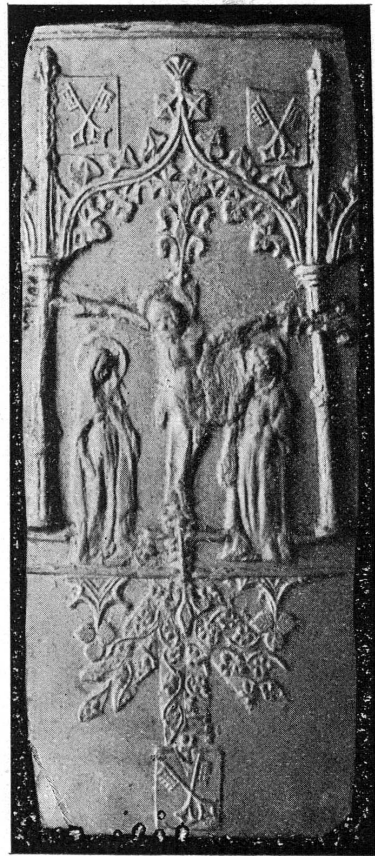


FIG. 5. — Cloche des heures, Passion.

Sur les deux anses de face, St Pierre portant une clé. Sur les autres, Vierge et Enfant et St Christophe portant le Christ, chaque figure répétée deux fois.

Dans le haut, en une ligne, gothiques majuscules :

✠ ANNO : DNI : M : CCCC : LX : XPS : VINDICAT : XPS : REG  
NAT : XPS : ABBODI : MALO :

Au-dessous, 16 compartiments séparés par des colonnettes surmontées de pinacles et réunis par une accolade feuillagée, contenant chacun une des figures suivantes :

1<sup>o</sup> Passion, avec les armes du chapitre répétées trois fois (fig. 5).

2<sup>o</sup> Résurrection.

3<sup>o</sup> St Jacques le Mineur (fig. 9).

4<sup>o</sup> St Georges (fig. 6).

5<sup>o</sup> St Laurent.

6<sup>o</sup> St Matthieu.

7<sup>o</sup> St Barthélemy.

8<sup>o</sup> St André.

9<sup>o</sup> St Jean-Baptiste (fig. 7).

10<sup>o</sup> Ste Vierge portant l'Enfant Jésus (fig. 8), entourée de quatre anges, le tout dans

un cadre rectangulaire, portant en bor-

dure, une inscription partant de l'angle supérieur gauche, dont on ne peut lire que le commencement et la fin. Gothique minuscule: *Ave maris stella dei mater alma ..... funda nos in pace*<sup>1</sup>.

11<sup>o</sup> St Jean évangéliste.

12<sup>o</sup> St Paul.

13<sup>o</sup> St Pierre.

14<sup>o</sup> Le Christ au Jardin des Oliviers.

15<sup>o</sup> Dieu le Père.

16<sup>o</sup> Portement de croix (fig. 10).

<sup>1</sup> La partie illisible de l'inscription doit être complétée par : *Atque semper Virgo, Sumens illud ave, Gabrielis Ore.*



FIG. 6. — Cloche des heures. Saint-Georges.



FIG. 7. — Cloche des heures. Saint-Jean Baptiste.

Au-dessous du pilier d'arcature, entre St<sup>t</sup> Matthieu et St<sup>t</sup> Barthélemy, sceau rond avec cloche au centre, probablement la marque du fondeur. Bord inférieur, bande ornée sur tout le pourtour de la cloche:  $\Omega$  : IO Ecce Homo.—  $\text{C}\text{C}\text{C}\text{C}\text{C}$  - Rinceaux (vigne) répétés cinq fois. Ceinture répétée quatre fois — *ave maria* — répété quatre fois. Fleur de lis, *te deum laudamus*, répété six fois. Armes du chapitre, Annonciation Ste Vierge, et Enfant Jésus.



FIG. 8. — Cloche des heures, Vierge et Enfant Jésus.



FIG. 9. — Cloche des heures, Saint-Jacques le Mineur (?)



FIG. 10. — Cloche des heures, Portement de croix.

7. 1470. GENÈVE. TEMPLE DE LA MADELEINE.

Cloche moyenne, D.: 0.88.

Anses à bossages.

Dans le haut, en une ligne, gothiques minuscules:

*ave maria gracia plena \* <sup>2</sup> dñs tecom \* benedicta tu in mulie \* <sup>2</sup> a d m cccc l xx*

Au-dessous 10 arcatures à accolades feuillagées, séparées par des colonnettes à pinacle, contenant chacune une figure. En commençant sous *ave*:

1<sup>o</sup> Figure nimbée, indéterminée, à côté: a.

2<sup>o</sup> Passion (dans un cercle), à côté m.

3<sup>o</sup> St<sup>t</sup> Christophe, à côté c.

- 4° Figure portant un livre de la main gauche et le désignant de la droite.
- 5° Résurrection, dans un cercle.
- 6° Vierge et Enfant.
- 7° Figure barbue, tenant un objet semblable à une boule, sans doute Dieu le Père.
- 8° Figure barbue tenant un livre.
- 9° Figure de femme, les mains jointes, peut être Ste Marie-Madeleine.
- 10° Figure tenant un livre et un objet indéterminé, à côté m.

8. 1471. GENTHOD. TEMPLE PROTESTANT.

Petite cloche. D.: 0.81.

Anses à bossages.

Dans le haut, en deux lignes, gothiques minuscules:

(1) : ihs : rps : (2) : anno : domi : m : cccc : lxxi : a : ve maria : gracia : plena :  
 (1) fecit : capanas † (3) balleyson (1)(2)(3)(3) mr : g : fritor : (2) cuus : gebem :

figures intercalées dans l'inscription: 1-1-1. Annonciation 2-2-2. Ecce Homo 3-3-3. Vierge et Enfant.

*Cloche pour le Temple de Gentoud.* « Sur la réquisition faicte par noble Esaïe Chabrey Seigneur Syndique qu'il pleust à Messeigneurs d'ottroyer aux habitants et subiects de Gentoud une cloche de celles qui sont inutiles dans l'arsenal pour la mettre sur le temple aud lieu basti de nouveau. Arresté qu'on ottroie lad. cloche en prest pendant le bon plaisir de la Seigneurie ». R. C. 1648. p. 349, 30 août. Les cloches de Balleyson avaient été prises au cours de la campagne de 1589.



FIG. 11. — Colette, St-Pierre.

9. 1472. GENÈVE. SAINT-PIERRE. ANCIENNE CATHÉDRALE.

Colette (dite Bellerive). D.: 1.40.

Anses avec la figure de St François d'Assise, les mains jointes, avec les stigmates.

Dans le haut, en une ligne, gothiques majuscules (*fig. 11*):

<sup>u</sup>  
 O M A R I A S I H M O R A S V T S A M A L O M A D E F E R D A S S E T D E S V P E R A V E R O R A  
 (1) (4) (2) (4) (1) (4)  


---

<sup>u</sup> <sup>h</sup>  
 S L A V D E S Q R E T M I S S A S C A N E N D A S S O A E S P P R O A (5)  
 (3) (4) (3) (4) (2)

1-1. Ste Vierge portant l'Enfant Jésus. Entourée d'une gloire de feu (*fig. 14*).  
 2-2. Passion (*fig. 12*). 3-3. St Sébastien (*fig. 13*). 4. Ecce Homo. 4-4-4-4.  
 Agnus Dei (2 types), avec légende en gothique majuscule:

+ AGNE DEI MISERERE MEI QVI CRIMINA TOLLIS



FIG. 12, 13 et 14. — Colette, St-Pierre.

5. Petite figure de la Ste Vierge.

Bord inférieur, en une ligne, gothiques majuscules:

A N N O M CCCC LIX M A C O N S T R V Y F E C I T P E C I T P R I M I T O Q F I O R O  
 M A R C O F A V A I N I A I E X D O N O R V P T A M Q E X I N D E L X X I I C E B E R A R V  
 B V R G E N N I C O L A Q C V A R A I L X X I I I M A V O L V I T R E F I C I E X G R A N D I  
 M V N E R A S V O S M A P E L L E A R M O R R O R C O L E T A A B E A V R E Z O R S  
 T H O M A S M I R A R Q V I M A F E C T A R O M E T

A la suite, deux sceaux indéchiffrables, l'un circulaire, l'autre en amande.  
Provient du couvent des Cordeliers de Rive.

\*10. 1481. SAINT-PIERRE. ANCIENNE CATHÉDRALE.

Premier « Rebat ». D'après la description de Minutoli (*Chroniques*). « La cloche du repic des heures, qui est la seconde en grosseur de celles qui sont à Genève, ayant demeuré une quinzaine d'années inutile dans la tour de Roche ou méridionale de St-Pierre, pour avoir été fêlée par l'inégalité, comme plusieurs estiment, du battant, il fut trouvé bon de la refondre pour la rencontre de certains bons fondeurs Lorrains, venus en ville en l'an 1678, avec des témoignages d'avoir très bien réussi en divers autres lieux.....

Mémoire des Reliefs, figures, ornements et inscriptions qui étaient dessus avant qu'on la brisat pour la descendre.

Aux anses de la pendue qui étaient six en nombre, il y avait pour ornement deux figures de la Bienheureuse Vierge Marie, deux de St Pierre et deux de St Paul.

Au-dessus et sur le haut de la dite cloche étoit un cordon qui enveloppoit cette inscription qui remplissoit le tour en lettres gothiques,

*JESUS CHRISTVS, AVE MARIA, GRATIA PLENA, DOMINVS TECVM,  
BENEDICTA TV IN MVLLIERIBVS, ET BENEDICTVS FRVCTVS. (VT).*

puis deux lettres en abréviation qui signifiaient sans doute *ventris tui*.

Au-dessous de cette inscription étoit un nouveau cordon à 18 compartiments, dans chacun desquels se voyait une figure différente, comme du souper de Jésus-Christ, du Calvaire, de la Mort, de la Passion et de la Résurrection de Notre Sauveur, de son apparition aux apôtres, d'un St Pierre pleurant et tenant deux clefs en ses mains, d'autres effigies du même St Pierre avec les clefs, de St Paul, de la Vierge Marie et autres.

Et sur le bas bord de la cloche, il y avoit cette inscription, pareillement en lettres gothiques:

*ANNO DOMINI MCCCCLXXXI, DIE VLTIMO MENSIS AVGVSTI,  
MENTEM SANCTAM SPONTANEAM HABEO, HONOREM DEI ET  
PATRIÆ LIBERATIONEM INVOCO.*

Ensuite, deux clefs en sautoir ou en croix de St André et une Vierge Marie avec un petit Jésus entre ses bras. »

Refondue le 6 septembre 1678. Voir N° 35.

L'inscription *mentem sanctam spontaneam*, etc. se trouve également sur les N°s 14 (St Pierre); 15 (Molard); 16 (Jussy), et en Haute-Savoie, à Mieussy, 1559 et Chens, (1566.

11. 1486. GENÈVE. TEMPLE DE LA MADELEINE.

Grosse cloche (Marie-Madeleine). D.: 1.17.

Anses à figures indistinctes.

Dans le haut, en une ligne, gothiques majuscules:

‡ IH̄S : AD̄ŒM : TRANSIENS : PER̄MEDIUM : ILLOA : IBĒT  
: AN̄O : DN̄I : M̄ : CCCC : LXXXDI :

puis une figure de l'Annonciation.

Au-dessous, arcatures ogivales avec pendentifs terminés en fleur de lis, encadrant les figures suivantes, irrégulièrement réparties sur le pourtour de la cloche:

1<sup>o</sup> Ste Face. — 2<sup>o</sup> Ste Vierge portant le Corps du Christ. — 3<sup>o</sup> Passion. — 4<sup>o</sup> St Paul. — 5<sup>o</sup> Ste Marie-Madeleine. — 6<sup>o</sup> Ste Cène. — 7<sup>o</sup> Vierge assise portant l'Enfant Jésus. — 8<sup>o</sup> Figure de femme, debout, couronnée.

Bord inférieur filets.

La cloche de l'ancienne abbaye de Bonmont (1453) porte la même inscription.

12. 1493. GENÈVE. TEMPLE DE St-GERVAIS.

Cloche moyenne. D.: 0.98.

Anses à filets.

Dans le haut, en une ligne, les trois derniers mots au-dessus, gothiques majuscules:

‡ : IH̄S : M̄ : X̄PS : VICIT : X̄PS : REGNAT : X̄PS : IPERAT :  
X̄PS : AB : OI : MALO : NOS : DEHEMAT : AMEN :

Sur le cercle de faussure, en une ligne, gothique majuscule, caractères plus petits que ceux de l'inscription supérieure:

: MARIA : A : ROMA : A : IHS : + VERBV : QARO : FACTVS : EST : DEVS :  
LAVO : DEVS : INVOCO : DEFVCTOS : PLORO : IORA : EXCIRCO : DE  
MORAS : FVCO : ANRO : DNI : M : CCCC : LXXXIII :

Entre les deux inscriptions, 13 arcatures ornées, contenant chacune une figure:

1<sup>o</sup> et 9<sup>o</sup> la Passion. — 2<sup>o</sup> Ste Vierge. — 3<sup>o</sup> St Pierre. — 4<sup>o</sup> St Paul. — 5<sup>o</sup> et 8<sup>o</sup> St Jean évangéliste. — 6<sup>o</sup> Ste Cène. — 7<sup>o</sup> St Christophe. — 10<sup>o</sup> et 11<sup>o</sup> Annonciation. — 12<sup>o</sup> Dieu le Père. — 13<sup>o</sup> Vierge tenant le corps du Christ.

Au-dessous de St Paul, petite figure de la Ste Vierge. Au-dessous du premier St Jean, Ecce Homo. Au-dessous du deuxième St Jean, Véronique. Parenté avec le N<sup>o</sup> 11.

13. 1501. GENÈVE. MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE. *Précédemment à Corsier, Eglise catholique*, jusqu'en 1896.

D.: 0.67. Brisée en trois morceaux.

Anses avec une grosse torsade.

Dans le haut, en deux lignes, gothiques minuscules:



Au-dessous de *tornon*, une figure de femme, assise, tenant un écu chargé de 12 losanges 4, 4 et 4, surmonté d'un chapeau de chanoine, avec mouchets.

Au-dessous de X.P.O., un sceau rond, de 7 cm. de diamètre, inscrit dans un carré. Le sceau porte une triple niche à dais en accolades. Dans celle du centre, la *St<sup>e</sup> Vierge* couronnée et nimbée, portant l'Enfant Jésus sur le bras gauche. Dans le compartiment à sa droite, *St<sup>t</sup> Antoine*, tenant un livre et une clochette. Dans celui à sa gauche, *St<sup>t</sup> Maurice* tenant l'oriflamme de la main gauche.

Autour du sceau, légende en caractères gothiques minuscules;

\* *nostre: dame [de]: anessie* \*. Coupant la légende, un écu semblable à celui décrit ci-dessus.

Les quatre angles du carré sont occupés par les emblèmes des *Evangélistes*.

Au-dessous de *Hugo*, un cercle de 0055 de diamètre: la *St<sup>e</sup> Vierge*, nimbée, assise, portant le corps du Christ, *St<sup>t</sup> Jean* soutient la tête et *Marie-Madeleine* les jambes.

Au-dessous de *protho* un sceau de même dimension que le précédent, représentant l'Annonciation. La *St<sup>e</sup> Vierge* nimbée, est assise, l'ange debout devant elle tient un phylactère; derrière la Vierge, un lutrin, devant, une plante de lis. Dans le bas, écu couronné sans figures. Légende en caractères gothiques minuscules:

+ *S. indulgentiarum: beate: Marie: de: recuperancio: ordinis: carmelitarum:*

Bord inférieur, en une ligne, gothiques minuscules:



Les rosaces séparant les mots alternent avec de petits écus losangés.

La description complète, avec la reproduction des inscriptions et des figures a été publiée par M. J. Mayor: *Fragments d'archéologie genevoise*, La cloche de Corsier, B. S. H., T. II, livraison 1, p. 66.

14. 1509. GENÈVE. ST-PIERRE, ANCIENNE CATHÉDRALE.

Tocsin. D.: 0.77.

Anses avec un filet.

Dans le haut, en une ligne, gothiques minuscules:

† ihs maria  $\mathfrak{M}$ entem sanctam spontaneam honorem deo et patrie liberacionem m v r

Au-dessous, Ecce Homo et Vierge et Enfant, répétés chacun deux fois. Sous les figures, étroite ceinture de rinceaux avec *ave maria* répété sept fois.

15. 1518. GENÈVE. HORLOGE DU MOLARD.

Grosse cloche, servant à la sonnerie des heures. D.: 0.88.

Anses avec une cordelette.

Dans le haut, en une ligne, gothiques minuscules:

†  $\mathfrak{M}$ entem sanctam spontaneam honorem deo et patrie liberacionem † s iohannes  $\overline{\text{bap}}$  ora p no

(1)  $\mathfrak{M}^{\circ}$  (2) v<sup>o</sup> (1) xviii (2)

1-1 Ecce Homo. --- 2-2 St<sup>e</sup> Vierge.

Au-dessous, filet orné, ceintures et *ave maria* répétés plusieurs fois.

Exactement le même type que le N<sup>o</sup> 16.

Précédemment au temple de la Fusterie. Voir n<sup>o</sup> 27.

16. 1519. JUSSY. TEMPLE PROTESTANT.

Petite cloche. D.: 0.89.

Anses avec une cordelette.

Dans le haut, en une ligne, gothiques minuscules:

† ihs  $\mathfrak{M}$ entem sanctam spontaneam honorem deo et patrie liberacionem † sancta maria

(1)  $\mathfrak{M}^{\circ}$  v<sup>o</sup> xv<sup>o</sup> † (2) (1) (2)

madaglana

1-1 Ecce Homo. — 2-2 Vierge et Enfant.

Décrite par A. Corbaz. *Un coin de terre genevoise, Jussy l'Evêque*, p. 293.

Flournoy, p. 33, nous a conservé la description des cloches de Jussy. L'inscription du N<sup>o</sup> 16 est correcte, à cela près que Flournoy a pris pour un s le g mal placé de Magdalena. L'autre cloche, plus petite, a été brisée et refondue à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. (Voir N<sup>o</sup> 64). Voici quelle en était l'inscription:

\*17. 1519. JUSSY. TEMPLE PROTESTANT.

ave maria gracta plena dominus tecum. sancta maria magdalena ora pro nobis. ihs m v r.

Elle portait probablement les mêmes figures que celle qui a été conservée.

\*18. 1528. GENÈVE. ST-PIERRE. ANCIENNE CATHÉDRALE.

Retraite. D.: 2 pieds 9 pouces. (= 0.893.)

Refondue en 1845. Voir n° 109.

Dans ses *Notes historiques sur l'Eglise de St-Pierre* (M. S. H. VI, p. 123), Blavignac dit de la *Retraite* :

« Cette cloche servit à cet usage jusqu'au commencement de ce siècle (XIX<sup>e</sup>), époque où elle se fendit; cette ancienne cloche, sur laquelle on lisait l'*ave Maria*, et qui était ornée de plusieurs figures de la Sainte Vierge, était un peu plus grosse que celle actuelle. »

Dans *La Cloche*, p. 305, le même auteur, après avoir reproduit inexactement quelques inscriptions de cloches genevoises (Nos 5, 12 et 50), ajoute :

« ...Une cloche de l'ancienne cathédrale de Genève, donnée par l'évêque en 1528, afin de la sonner tous les soirs pour faire retirer les gens, et qui fut jetée au creuset en 1845, allait plus loin encore que les textes qui précèdent: après les mots + AVE MARIA, on lisait: + HIS. B. HIS. GNMQPIT DSPHMETQ PLHMLHCBLHGFN MLHACBNMGFBC IHS XVTSRQ PONMLKIHGFEDCBA.

Les inscriptions de cette cloche pouvaient parfaitement être incorrectes ou d'une lecture difficile, mais une pareille confusion est inadmissible. Malheureusement, presque toutes les descriptions faites dans *La Cloche* sont fautives. Nous ne citons ce texte que comme indication, faute de renseignements plus précis.

Du 3 février 1818, « M. Saladin a dit que la cloche de la retraite est fendue », R. S. E. Vol. 5, f° 45.

19. 1532. GENTHOD. ECOLE COMMUNALE.

D.: 0.48. Anses sans ornements.

Dans le haut, gothiques minuscules :

z isrrru zz etranbiere z ihesus zz maria z

20. S. D. GENÈVE. TEMPLE DE ST-GERVAIS.

Petite cloche. D.: 0.91,

Anses à cordelettes.

Dans le haut, en une ligne, gothiques minuscules :

† primo z gentus z adonat z virtus z via sapientia † ihs ⊙ ihs *ave maria  
tedeum laudamus*

Entre les deux *ihs*, sceau rond avec cloche au centre.

Au-dessous, *St*e Vierge et *Ecce Homo*, répétés chacun deux fois.

21. S. D. GENÈVE. TEMPLE DES PAQUIS.

Petite cloche, servant à l'horloge D.: 0.84.

Anses à dent de scie.



La chapelle de Peissy, inutilisée, fut vendue en 1828 à la famille Galiffe, sous certaines conditions, notamment que « la cloche et le mur qui la soutient resteront à l'usage du public. » R. S. E., Vol. 6, 14 février 1826 et 15 janvier 1828, pp. 135 et 290.

\*25. 1580. GENÈVE. AU BOULEVARD DE CORNAVIN.

D'après Flournoy, p. 15.

Au boulevard de Cornavin il y a une cloche apportée de Monthou aux guerres de l'an 1589. Autour de laq. il y a :

JANUS GUILLET. JANE Ayme DE LA FLECHERE. AMBLARD  
GUILLET SEIGNEUR DE MONTHOU. LAURENT TROUILLET CURE.  
CLAUDE GAY. PIERRE DE ROSE. 1580.

QUI FIT EN CROIX LE CORPS DE IESUS CHRIST  
RENDRE SON SANG MEME SA PROPRE VIE?  
NE FUT CE PAS, COMME S. PAUL ECRIT,  
L'EXCES D'AMOUR DONT MORT EST ASSERVIE.

26. 1595. GENÈVE. HORLOGE DU MOLARD.

Cloche moyenne. D.: 0.52.

Anses à rainures.

Dans le haut, en deux lignes :

‡ S IACOBE ORA P N DÑS FRAN MELCH DE SÇTO IORIO  
GVBER PRESIDII DIVE CATHERINE FECIT FIERI 1595

Sous *Guber*, Passion. Sous *Catherine*, Vierge sur un croissant, portant l'Enfant Jésus.

27. 1607. GENÈVE. TEMPLE DE LA FUSTERIE.

Grosse cloche, servant à l'horloge. D.: 1.11.

Anses à têtes humaines.

Dans le haut, en une ligne :

✎ POST • TENEBRAS • LVX • 1607 ☞

Au-dessous, face antérieure, deux figures semblables, nues, debout, le corps de face, la tête de trois-quarts, tenant un arc de la main gauche, la droite pendante. Face postérieure, aussi deux figures semblables; homme debout, de trois-quarts, portant un sceptre de la main droite, la gauche pendante. Du côté droit, en partant de la face antérieure, sceau ovale aux armes de la famille Du Villard: parti, au 1<sup>er</sup> de sable au lion d'or, au 2<sup>e</sup> coupé au 1<sup>er</sup> d'argent à la tête de maure posée de trois-quarts, au 2<sup>e</sup> de sable à la fasce d'or. Autour, caractères illisibles.

Au-dessous, large filet de rinceaux, encore au-dessous guirlandes de feuillages et pendentifs en draperies.

Plus bas, sur la panse et sur chaque face, écu aux armes de Genève entouré d'une couronne de laurier. Sur le bord inférieur, face principale I P.

Sur le mouton de la cloche <sup>1763</sup><sub>16 may</sub>.

Cette cloche, faite par les soins de Jean Du Villard pour l'horloge du Molard fut transférée en 1763 au Temple de la Fusterie.

« Du 2 décembre 1739. Le S<sup>r</sup> Contrôleur a dis que la cloche du Temple de la Fusterie pesant 780 à 800 livres est hors de service, qu'il a été obligé de faire démonter et porter chez le S<sup>r</sup> Maritz. Lequel étant entré a assuré qu'il ne convenoit pas de la raccomoder, parce qu'elle ne rendroit jamais un bon son, qu'il en feroit une neuve dans la belle saison, et quen attendant il feroit monter une cloche du poids de 300 livres des dernières fondues, qu'il avoit chez luy, auquel on tachera d'ajuster un batan qui est à l'arsenal, ce qui a été approuvé. » R. C. C. vol. 15, f<sup>o</sup> 285.

Il ne fut probablement pas donné suite à la proposition de Maritz, car la cloche enlevée en 1763 du temple de la Fusterie (n<sup>o</sup> 15) pour être échangée avec celle de l'horloge du Molard date de 1518 et provenait sans doute de la réserve de l'arsenal.

Du 11 may 1763. — « Il est du à M<sup>e</sup> Dubied charp<sup>r</sup> et ses consorts pr. avoir décendu la cloche du Temple Neuf & l'avoir remontée dans la Tour du Molard, & celle du Molard au Temple Neuf pr. le travail et fournitures des bois, cloux, crosses et échafaudages. Comme encore les 2 baifroy du clocher du T. N. qu'il a falu construire differem<sup>t</sup> p<sup>r</sup> y suspendre la cloche sur des dames. Acord à soixante Ecus p<sup>r</sup> le tout. » Parcelles du trésorier général.

28. 1609. GENÈVE. ST-PIERRE. ANCIENNE CATHÉDRALE.

Collavine. D.: 1.13.

Anses avec une rosace.

Dans le haut, en deux lignes:

☩ LE2 ☩ VIVAN2 ☩ IE ☩ CONVIE ☩ MATIN ☩ OEVRER ☩ ET ☩ LA ☩ IOVRNEE ☩  
FAITE ☩ POVR ☩ LE ☩ REPO2 ☩ IE ☩ 2ONNE ☩ LA ☩ VIE ☩ NAYANT  
☩ RETRAITE ☩

DV ☩ BIEN ☩ VIVANT ☩ HEVREV2E ☩ E2T ☩ MORT ☩ ET ☩ VIE 1609 POST  
TENEBRA2 LVX NOE COLLAVIN

Au-dessous, 20 feuilles d'acanthé renversées; plus bas, un petit écusson aux armes de Genève, répété quatre fois.

29. 1636. CHANCY. TEMPLE PROTESTANT.


D.: 0.70 (servant à l'horloge).

Anses avec une cordelette.

Dans le haut:

❧ SI DEVS PRO NOBIS QVIS CONTRA NOS ❧ 1636

Au-dessous, filet d'ornements, fleurs de lis et feuilles. Dans ce filet est compris sous la date, le nom: ❧ M MARTIN EMER ❧.

Dans le bas, sur les deux côtés, trois feuilles de sauge .

30. DATE EFFACÉE (*première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*), CAROUGE, EGLISE CATHOLIQUE.

Cloche moyenne. D. 0.92.

Anses à rainures.

Dans le haut, étroit filet de feuillages, fleurs de lis et oiseaux.

Au-dessous, en deux lignes (les inscriptions ont été partiellement burinées).

⋈ IHS MAR LAVDATE DOMINVM IN ..... LIS ..... P...S.....  
ME CLAVDE ...M....C..... HONORABLE CLAVDINE LAVRENCE  
DVNANT SA FEMME MAR.

Au-dessous, filet de petites feuilles d'acanthé renversées. Plus bas, une petite figure du Christ portant l'agneau. S<sup>t</sup> Nicolas, crossé et mitré, bénissant; à ses pieds, une cuve et trois enfants. La Passion, la S<sup>te</sup> Vierge, deux chérubins, deux feuilles d'acanthé. Dans le bas, une croix formée de feuillages et de feuilles d'acanthé. Un petit cartouche avec une cloche au centre et, en légende: CHRISTOPHLE AVBRY.

La cloche de Thairy (H<sup>te</sup> Savoie) datée de 1637 porte également la signature de *Christophe Aubry*.

31. 1673. GENÈVE. COLLÈGE S<sup>t</sup>-ANTOINE.

D.: 0.36.

Anses emprisonnées dans le mouton.

Dans le haut, gravé: ✱ 1673 ✱ à la suite une palmette, moulée.

32. GENÈVE. HORLOGE DE L'ÎLE.

Grosse cloche. D.: 1.22.

Anses avec une cordelette.

Dans le haut filet de feuilles d'olivier. Face principale, armes de Genève entourées de palmes, avec le soleil et la devise POST TENEBRAS LUX. Face postérieure, au-dessous du filet: ·1·6·7·8· Plus bas, deux sceaux ovales dans un carré; le plus

petit entouré de quatre, le plus grand de six feuilles d'acanthé. Tous deux ont une cloche au centre. Le petit porte en légende: MICHEL IOLLY. Le grand porte autour d'une couronne de laurier ESTIENNE · DE · LA · PAIX. Autour du nom, perles. Au-dessous, entouré de bandes ornées: ALECXIS A IOLLY

Du 10<sup>e</sup> novembre 1678. « Lyuré à M<sup>rs</sup> Joly et consors la somme de mille et cinquante florins pour avoir refondu sept cloches tant des boulevards que l'Horloge de St-Gervais. » *Trésorerie*, vol. 135.

33. 1678. GENÈVE. HORLOGE DE L'ILE.

Cloche moyenne. D.: 0.60.

Deux anses avec une cordelette.

Dans le haut ·1·6·7·8·

Au-dessous, armes de Genève, surmontées du soleil et de la devise POST TENEBRAS LUX. Plus bas A. B.

34. 1678. GENÈVE. TEMPLE DE LA FUSTERIE.

Cloche moyenne. D.: 0.55. (Ne servant qu'à l'horloge).

Deux anses avec un filet.

Dans le haut, entre six filets ·1·6·7·8·

Au-dessous armes de Genève, surmontées du soleil et de la devise POST TENEBRAS LUX.

\*35. 1678. GENÈVE. St-PIERRE, ANCIENNE CATHÉDRALE.

Deuxième *Rebat*. D.: 5 pieds. (= 1.625.) D'après la description de Blavignac. (*Notes historiques sur l'église de Saint-Pierre*. M. S. H. VI, p. 95.)

Anses à têtes humaines.

Dans le haut, deux bordures très ornées, dans lesquelles étaient fréquemment répétées les trois lettres IHS surmontées de la croix et l'inscription:

FVSA PRIMVM ANNO DOMINI MCCCCLXXXI PRID. KAL. SEPTEBR.  
ATQVE ITERVM OB FISSVRAM ANN. MDCLXXVIII. EOD MENSE ET DIE.

Sur chacune des faces les armes de Genève dans de beaux médaillons entourés de branches d'olivier. Sous l'un d'eux, entouré de groupes d'instruments de fondeurs, l'inscription:

MICHEL JOLLY  
ESTIENNE DE LA PAIX  
ALECXIS JOLY  
LORRAINS MONT FAICTE  
IHS

Dans le bas :

AD SACRA ET COMITIA VOCO. CLASSICVM INTONO. HORAS NVNTIO  
SVPREMÆ MEMORES ESSE MONEO.

Nous citons en premier lieu Blavignac, parce qu'il nous a laissé, du deuxième Rebat, une description générale que nous ne trouvons pas ailleurs, mais le texte qu'il donne de l'inscription du haut ne doit pas être accepté sans réserve, car il diffère quelque peu de celui que nous ont conservé Minutoli et Sénebier. Les voici: (les variantes sont indiquées en plus grands caractères).

D'après Minutoli (*Chroniques*): FUSA PRIMUM ANNO DOMINI MCCCCLXXXI  
ULTIMA DIE MENSIS AUGUSTI ATQUE ITERUM OB FISSURAM ANNO MDCLXXVIII  
PRIDIE KAL. SEPTEMBR. « parce qu'on croyait de la foudre à St.-Apre à pareil  
jour, mais ce ne fut que le samedi 6<sup>e</sup> de septembre, et 15 jours après ceci, le samedi  
21 du dit mois, elle fut tirée par un trou fait à la voûte de la tour et levé une partie  
de la galerie, on faillit à la laisser tomber en la guindant; et en la menant à St-Pierre  
on gâta un des bœufs de l'hôpital qu'il fallut tuer dès le soir même. Le jeudi 26 de  
septembre, on commença de l'ouïr sonner et elle a très beau son. On tient qu'elle  
pèse 5 mille livre. Au bas bord il y a AD SACRA, etc. (semblable à Blavignac) et le  
nom des ouvriers ».

D'après Sénebier (*Essai sur Genève*): semblable à Minutoli, en supprimant  
MENSIS et mettant en entier CALENDAS SEPTEMBRIS. Deuxième inscription AD SACRA  
COMITIA, etc.

Du 1<sup>er</sup> juillet 1678. « A esté convenu aujourd'huy par ordre de nos Seigneurs  
avec les Sieurs Michel Joly et Alexis Joly son fils et Estienne La Paix son neveu de  
Brouine en Lorraine qu'ils referont la grosse cloche de St-Pierre que l'on appelle le  
Rabat toute aussi grande, large et haulte pesante et mesme métal et de bon son  
pour la descendre du lieu ou elle est la remonter et la remettre en mesme place à  
leurs frais et despends pr. cest effect rompronct la voute et des après la referont  
sans que la Seigneurie soit obligée de fournir quoy que soit sinon du métal que besoin  
sera pour suppléer au deschet et debvra estre bien faite et parfaite d'aujourd'huy  
ds. trois mois par acte reçu M<sup>tre</sup> Esaye Morel au nom de M. Pierre Rilliet trésorier  
et ce moyennant 86 pistoles d'Espagne, » etc. R. C. C. Vol. 9 F<sup>o</sup> 31. Du 18 octobre  
1678. « Livré au S<sup>r</sup> Michel Joly et consors la somme de deux mille huit cents quarante  
neuf florins pour la fonte de la Cloche du Rabat. *Trésorerie*. Vol. 135. »

Les *Registres de la Chambre des Comptes* nous fournissent encore les détails  
suivants :

Le 10 mai 1763, on décide de « faire remonter à la nouvelle méthode » les cloches  
de la Clémence et du Rebat. Le 9 avril 1776, le S<sup>r</sup> Contrôleur signale que le Rebat  
« se gâte et s'enlève par écaille à l'endroit contre lequel frappe le battant et, comme  
elle a déjà été tournée il propose de faire battre les coups de neuf heures par un

marteau ». Le 3 mai suivant, un morceau pesant 35 livres se détacha de la cloche « cependant elle a un son plus clair et plus agréable qu'auparavant ». La plupart des fondeurs genevois offrirent leurs services pour la refondre notamment Dreffet, qui proposait d'en augmenter le poids de 16 quintaux. En 1780 il fut fait la proposition de l'admettre à la bourgeoisie s'il descendait, refondait et remettait en place le Rebat, le tout à ses frais, on décida que si on lui confiait ce travail « il vaudrait mieux lui payer en argent que par la Bourgeoisie. Que d'ailleurs comme il a beaucoup d'ouvrage à Genève tant pour la ville, que pour la Suisse, la Savoye ou le Pays de Gex, il n'est pas à craindre qu'il aille s'établir ailleurs. » La cloche ne devait être refondue qu'en 1845, voir N° 108.

**36. 1682. GENÈVE. HORLOGE DE L'ÎLE.**

Petite cloche. D.: 0.44.

Deux anses à filet.

Dans le haut, ornements. Au-dessous :

**FESTINATE NAM EX ALTO AD ALTIORA VOCAT 1682**

Au-dessous, de la date, croix de rinceaux.

**37. 1699. GENÈVE. TEMPLE DE LA FUSTERIE.**

Petite cloche. D.: 0.46 (ne servant qu'à l'horloge).

Deux anses à filet.

Dans le haut:

**DIEV • SOIT • NOTE • GARDE • IC CC • IV •**

Au-dessous armes de Genève (type des armoiries de Jean Revillard).

**38. 1709. PENAY. ANCIEN TEMPLE PROTESTANT.**

D.: 0.51.

Anses sans ornements.

Dans le haut, acanthes dressées, au-dessous:

**SIT NOMEN DOMINI BENEDICTOVM 1709**

Au-dessous, face principale, croix de rinceaux. Face postérieure IHS.

Plus bas, acanthes.

**39. 1718. AVULLY. TEMPLE PROTESTANT.**

D.: 0.60.

Anses plates sans ornements. Vers les anses IHS.

Dans le haut, huit feuilles d'acanthé renversées. Au-dessous, un autre cercle de feuilles renversées, de deux genres. Dans le bas :

NICOLAS BESSON FONDEUR LAVREIN MA FAIT LAN 1718

Au-dessus, dans un rectangle flanqué de quatre feuilles d'acanthé (la feuille inférieure coupe l'inscription entre *fondeur* et *laurein*). Une cloche tenue par deux lions rampants. Au-dessous, également entourés de quatre feuilles d'acanthé, deux canons en sautoir. Sur la face, dans un cartouche en losange entouré de cinq feuilles d'acanthé, un cercle contenant un petit écusson de Genève, surmonté du soleil et de la devise, rappelant, par le type et la dimension les prix du Collège gravés par Dassier.

40. 1726. BOURDIGNY. ANCIEN TEMPLE PROTESTANT.

D.:0.59.

Deux anses sans ornements.

Face principale, armes de Genève (semblables à celles du N° 42). Au-dessus :

POST · TENEBRAS · LUX

Au-dessous 1726.

Plus bas, écu ovale de gueules à un château et un croissant en pointe (armes Lullin) soutenu par deux lions et posé sur deux canons en sautoir. Au-dessous :

♦ IEAN ♦ REUILLAD ♦

\*41. 1726. GENÈVE. EXERCICES DE L'ARQUEBUSE ET DE LA NAVIGATION.

D.: 0.26.

Deux anses sans ornements.

Dans le haut, sur les deux faces, un bateau à deux rameurs, une troisième personne au gouvernail. Mât et vergue avec petit oriflamme. Plus bas :

1726

· VIVE LA BONNE UNION · DE LA NAVIGATION  
· PIERRE ANTOINE · COLLAVIN · FONDEUR

Cette cloche a disparu lors de la démolition de l'ancien stand de la Coulouvrenière en 1895.

\*42. 1726. GENÈVE. EGLISE DE St-GERMAIN.

Grosse cloche. D.: 1.20 (fig. 15).

Anses à têtes humaines et à cordelettes.

Dans le haut, en une ligne:

POUR \* LA \* GLORE \* DE \* DIEU \* IE \* SONNERAI \*  
A \* ST GERMAIN \* A \* GENE \* UE \*

Sur chaque face armes de Genève surmontées de la devise

\* POST \* TENEBRAS \* LUX \*

Au-dessous 1726.

Plus bas, sceau aux armes Lullin, posé sur deux canons en sautoir. Bord inférieur, en une ligne:

\* IAI \* ETE \* FAITE \* PAR \* IEAN \* REUILLARD \* M \* FONDEUR \*  
DE \* GENEUE \* FILS \* DE \* FON \* DEUR \* DE \* GENEUE \*

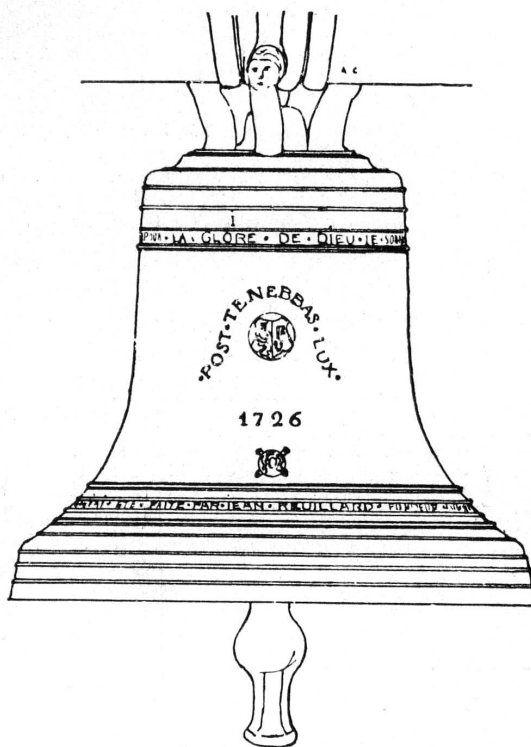
Décrite par l'abbé Fleury, *Notice sur l'église et la paroisse de Saint-Germain*. Genève 1866, p. 10.

Fendue sur toute la hauteur, lors de l'incendie du 25 juin 1904, cette cloche, de même que le N° 48, fut déposée dans la cour du Musée archéologique, aux Bastions. Elle fut vendue pour la fonte, en 1918.

Du 15 octobre 1725. — « Revillard, fondeur, convenu avec luy pour la cloche du Temple de St-Germain à lui payer neuf sols par livre pour la façon et de lui ottroyer 5 ffs. pour le déchet en fournissant par luy le fourneau et le bois et à l'égard des ouvriers pour couper le bois on les lui fournira. »

Du 26 février 1727. — Revillard, fondeur de cloches. « A présenté sa partie des cloches qu'il a fondues savoir une du poids de 2632 livres pour St-Germain et cinq petites du poids de 1454 livres. » R. C. C. Vol. 13, F<sup>os</sup> 231 et 313. Le N° 40 était sans doute une des cinq petites cloches mentionnées ici.

FIG. 15.



Echelle de 1:20.

43. 1729. SATIGNY. TEMPLE PROTESTANT.

Petite cloche. D.: 0.65.

Anses carrées, sans ornements.

Dans le haut, filets d'ornements, au-dessous filets, plus bas, à quelques endroits pendentifs.

Face principale, armes de Genève surmontées du soleil et de la devise POST TENEBRAS LUX.

Face postérieure armes Lullin, l'écu surmonté d'une couronne et tenu par deux lions. Le tout posé sur deux canons en sautoir.

Plus bas:

▲ IEAN MARITZ LE FILS FONDEVR A GENEVE 1729.

44. 1739. CHÊNE-BOUGERIES. TEMPLE PROTESTANT.

Exposée devant le temple. Fêlée en 1899. D.: 0.65.

Anses ornées de mascarons.

Dans le haut, un filet de rinceaux très fins. Au-dessous, flammes et feuilles d'acanthé renversées. Face principale, dans un cartouche, armes de Genève surmontées du soleil et de la devise POST TENEBRAS LVX.

Face postérieure:

★ FONDV A GENEVE PAR ★

★ SAMVEL ★ MARITZ ★

★ LANEÉ ★ 1739 ★

Dans le bas, un cercle d'anneaux entrelacés.

Du 14 avril 1739. — Cloche de Chesne. « On a réglé le diamètre à 2 pieds 3 pouces et a été donné au Sr Maritz la commission de la fondre et de la rendre prête à être posée à la fin de juin prochain. Et qu'on consulte M<sup>rs</sup> de l'artillerie pour le prix. » R. C. C. Vol. 14. F<sup>o</sup> 244.

Maritz fondit 3 cloches: celle de Chêne, pesant 476 livres et deux autres pesant respectivement 293 et 245 livres. Pour exécuter ce travail, il avait reçu la vieille cloche de Chêne et 4 autres cloches. Celle dont il s'agit fut transférée, en 1758, de l'ancien temple, situé à Chêne-Bourg, dans l'édifice actuel.

45. 1754. COLOGNY. ECOLE COMMUNALE.

D.: 0.39.

Anses sans ornements.

Dans le haut, en une ligne:

VICTOR CVSIN PARAIN ET IEANNE MARIE SOQVET MARAINE

Au-dessous, filet d'ornements. Plus bas, Christ en croix avec Marie-Madeleine embrassant le bois de la croix. De chaque côté un vase rococo. Puis H. DEONNA 1754.

46. 1754. GENÈVE. EGLISE DE St-GERMAIN.

D.: 0.60. Servant à l'horloge.

Deux anses rondes sans ornements.

Face principale, armes de Genève surmontées d'une couronne fleurdelysée.

Au-dessus, POST TEÑEBRAS LUX

Au-dessous ∞ 1754 ∞.

Face postérieure, dans un cartouche de rinceaux :

FAITE PAR  
J. LOUIS · REVILLARD  
FONDEUR · GENEVE

Cette cloche servait autrefois à l'horloge de Rive. D'abord à la porte de ce nom et, après sa suppression, au Grenier à Blé, démoli en 1898. Après être restées en dépôt pendant 10 ans, l'horloge et la cloche ont été placées en 1908 au clocher de St-Germain, les deux cloches de cette église ayant été détruites par l'incendie de 1904.

47. 1756. MALVAL. CLOCHER EN BOIS, DANS LE VILLAGE.

D.: 0.73. Anses sans ornements.

Face principale, armes de Genève, dans un écu circulaire, surmonté d'une couronne.

Au-dessus: POST TEÑEBRAS LUX.

Au-dessous 1756.

Face postérieure, cartouche de rinceaux avec le nom de J. LOUIS REVILLARD, comme au N° 46.

\*48. 1765. GENÈVE. EGLISE DE St-GERMAIN.

Petite cloche. D.: 1.03 (fig. 16).

Anses à filets.

Dans le haut, un large filet d'ornements.

Au-dessous un motif du même ornement répété six fois.

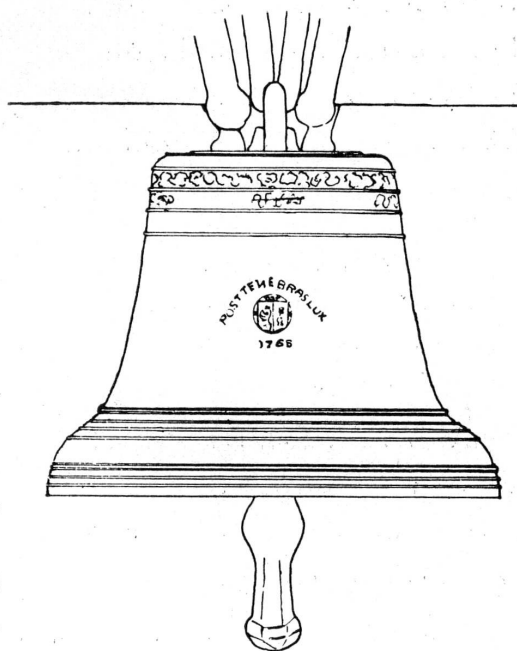
Face principale, armes de Genève dans un écu circulaire surmonté d'une couronne.

Au-dessus, POST TEÑEBRAS LUX, au-dessous 1765.

Face postérieure, un cartouche de rinceaux avec le nom de J. LOUIS REVILLARD, comme au N° 46.

Décrite par l'abbé Fleury (op. cit.).

FIG. 16.



Echelle de 1:20.

En partie fondue et brisée en plusieurs morceaux lors de l'incendie du 25 juin 1904, les débris de cette cloche furent déposés au Musée archéologique et vendus comme vieux métal en 1918. Voir N° 42.

49. 1767. HERMANCE. EGLISE CATHOLIQUE.

Grosse cloche. D.: 0.78. (Fêlée).

Petites anses à rainures.

Dans le haut, feuilles d'acanthé dressées. Au-dessous, en deux lignes:

✠ IN HONOREM B · MAR · VIRG · NAIC CAMPANAM · BENEDIXIT R · D · I · F ·  
VERDEL HERMAIC · PAR ·  
PATRIIVS R · D · F · POPPOI VIC · D<sup>IT</sup> · LOCI ✠ MATRIIA D · IOSEPHA  
DECORSEIT NATA MARET AN 1767

Face principale Vierge et Enfant entourés de chérubins. Face postérieure, croix de rinceaux. Au-dessous des inscriptions, filet de rinceaux et chérubins. Dans le bas sur les côtés:

à gauche:

IAPPELLE A VOVS MOI DIEV  
LES PEVPLES DE LA TERRE  
ECARTEZ DE CE LIEV  
LA FOVDRE ET LE TOIWERRE

à droite:

I C LIVREMOI FONDEVV  
DE THOIOI IOVS A FAITES  
SIND CL MERCIER  
COIS FAB MOVTELET <sup>1</sup>  
IAC MOVTELET <sup>1</sup>

50. 1767. HERMANCE. EGLISE CATHOLIQUE.

Petite cloche. D.: 0.69.

Petites anses à rainures.

Dans le haut, en deux lignes:

✠ ADORATE DOMIIVM IN ATRIO SAICTO EIVS PSAL 28 BEIITE A L HOI  
NEVR DE S<sup>T</sup> GEORGE  
MOI PARRAI EST EGR IEAI BRIGVET IOTRE<sup>E</sup> RET MA MARRAIE H PHILI  
PIIE GVIDOI 1767

Même Vierge, même croix et mêmes filets que sur la grosse cloche.

Sur les côtés, une rosace de feuilles d'acanthé.

Ces cloches ont été décrites par J. Mayor: *L'ancienne Genève, l'art et les monuments. (L'église d'Hermance.)* p. 70, Genève 1896.

<sup>1</sup> Lisez *Montillet*.

51. 1768. CÉLIGNY. TEMPLE PROTESTANT.

Petite cloche. D.: 0.64. Servant à l'horloge.

Deux anses sans ornements.

Dans le haut filet d'ornements, semblables à celui du N° 48.

Face principale armes de Genève dans un écu circulaire entouré de grénétis.

Au-dessus, POST TENEBRAS LUX, au-dessous 1768 ∞.

Face postérieure, un cartouche de rinceaux avec le nom de J. LOUIS REVILLARD, comme au N° 46.

52. 1769. GY. ECOLE COMMUNALE.

D.: 0.22.

Bord inférieur G D F 1769.

53. 1773. ANIÈRES. ECOLE COMMUNALE.

D.: 0.44. Anses sans ornements.

Dans le haut, feuilles d'acanthes dressées. Au-dessous, en une ligne:

SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM AUDIUNT ME CALVINISTÆ UT INAM VENIRENT.

Plus bas, sur la panse, croix de filets. Dans le bas, d'un côté:

LUDOVICUS, de l'autre LEONARD FECIT 1773.

La petite cloche de La Muraz, H<sup>te</sup> Savoie, datée de 1767, est signée *Louis Leonard de Morteaux*.

54. 1773. VANDŒUVRES. TEMPLE PROTESTANT.

Grosse cloche. D.: 0.81.

Anses carrées sans ornements.

Dans le haut, feuilles d'acanthes dressées, plus bas, filet de rinceaux.

Face principale armes de Genève avec la devise POST TENEBRAS LUX.

Face postérieure, cep de vigne avec trois grappes. Côté droit:



Côté gauche, une rosace de feuilles d'acanthes, en losange.

55. 1783. COMPESIÈRES. EGLISE CATHOLIQUE.

Grosse cloche. D.: 0.92. (Servant à l'horloge.)

Anses à têtes humaines.

Dans le haut, huit feuilles d'acanthé. Au-dessous, en une ligne :

+ S<sup>R</sup> ANCELLON TISSOT ET D<sup>LLE</sup> MARIE FRANCOISE MARIN SON  
EPOVSE SONT MES PARREIN ET MARRAINE

Au-dessous, face principale, Christ en croix. Plus bas :

LEVES VOVS O MORTELS LAVRORE VA PAROITRE  
POVR CHANTER LES BIENFAITS DE VOTRE DIVIN MAITRE

Face postérieure Vierge et Enfant, couronnés. Au-dessous, un sceau octogone avec une cloche au centre. En légende :

A · LIVREMON · DE · PONTARLI · MA · FAIT

D'un côté du sceau 17, de l'autre 83.

56. 1786. GENÈVE. TEMPLE DE St-GERVAIS.

Grosse cloche. D. : 1.27. (Servant à l'horloge.)

Anses à têtes humaines.

Dans le haut, feuilles d'acanthé dressées. Plus bas, face principale, entouré de trois côtés □ par un étroit filet de rinceaux :

NOBLES ROBERT GUILLAUME RILLIET  
ANDRE JAQUES BARABAN  
FRANCOIS SARASIN  
GABRIEL GRENUS  
SEIGNEURS SINDICS

Au-dessous, coupant le filet d'ornements, armes de Genève, blasonnées, surmontées du soleil et de la devise au-dessous : 1786.

Face postérieure; encadré par un étroit filet de rinceaux :

NOBLES CLAUDE PHILIPPE CLAPAREDE  
JEAN FRANCOIS THELUSSON  
BARTHELEMY GALIFFE CONSEILLER  
PIERRE JOLLIVET TRESORIER GENERAL  
ANCIENS SINDICS SEIGNEURS COMMIS  
EN LA NOBLE CHAMBRE DES COMPTES  
SR JEAN LOUIS PREVOST SECRETAIRE  
SR JEAN JACQUES RICHARD CONTROLLEUR  
DES BATIMENTS

Au-dessous, dans un manteau tenu par cinq chérubins, flanqué, de chaque côté, d'un vase rococo :

FAITE PAR JEAN  
DANIEL DREFFET  
MAITRE FONDEUR  
A GENEVE  
1786

Du 18 août 1786. — Cloche de St-Gervais. « Le S<sup>r</sup> Controlleur a dit que le S<sup>r</sup> Dreffet la refondra et replacera se chargeant de tous les frais moiennant la somme de fl. 1750. Qu'on lui paie l'excédent du poids qu'il y aura en matière. D. O. l'avis a été d'agréer sa proposition en tant que l'on augmentera pas le poids de la ditte cloche de plus de 2 à 3 quintaux. » R. C. C. Vol. 22. F<sup>o</sup> 456.

57. 1787. VANDŒUVRES. ECOLE COMMUNALE.

D. : 0.36. Anses sans ornements.

Dans le haut, un filet d'ornements. Au-dessous :

S · MARIA ORA PRO NOBIS AN NO 1787

Au-dessous trois feuilles d'acanthé, renversées. Plus bas, face principale, Christ en croix, au-dessous A . B . B . IN ZVG.

Face postérieure, Vierge et Enfant, couronnés. Une figure de femme, plantant une croix dans la gueule d'un Dragon.

58. 1788. CARTIGNY. TEMPLE PROTESTANT.

Grosse cloche. D. : 0.75. (Servant à l'horloge).

Anses rondes sans ornements.

Dans le haut, flammes et feuilles d'acanthé. Face principale, au centre, armes de Genève et devise POST TENEBRAS LUX. Face postérieure, dans un manteau tenu par quatre chérubins, deux en haut et deux en bas :

FAITE PAR JEAN  
DANIEL DREFFET  
MAITRE FONDEUR  
A GENEVE

Au-dessous : 1788. De chaque côté un vase rococo.

59. 1788. CARTIGNY. TEMPLE PROTESTANT.

Petite cloche. D. : 0.63.

Anses rondes sans ornements.

Absolument semblable au N<sup>o</sup> 58, sauf un seul vase sur le flanc gauche.


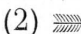

En 1773, les paroissiens de Cartigny demandent une seconde cloche, on leur en accorde une plus grosse, mais on ne permet pas d'en établir deux et on envoie une des cloches déposées à l'arsenal à condition de rapporter l'ancienne. R. C. C. Vol. 20, 1773, F<sup>os</sup> 236 et 237. Le 8 février 1878, Spectacle Mange, Pasteur de Cartigny, informe la chambre que « la cloche de son temple avoit une fente très considérable qui en rendoit le son très sourd et très mauvais. » Sur quoi on décida de commander quatre cloches à Dreffet, dont deux pour Cartigny. R. C. C., Vol. 22. 1788, F<sup>os</sup> 563 et 572.

60. 1789. CAROUGE. EGLISE CATHOLIQUE.

Petite cloche. D. : 0.80.

Anses sans ornements.

Dans le haut, en trois lignes :

- (1) VENITE PSALMUM DICITE DEO NOSTRO MARIA IOANNA BAPTISTA  
NOMEN MEUM 
- (2)  R<sup>DUS</sup> HUMBERTUS GULLIERAT HUIUS CARTHUSIA PRIOR  
HABITACULO MEO RETECTO ET ORNATO 
- (3) PIE OPUS SUUM PRO SEQUENS NOVAM MIHI LUCEM DEDIT  
ANNO 1789.

Au-dessus des inscriptions, feuilles d'acanthé alternant avec des flammes, au-dessous, un étroit filet de rinceaux.

Dans le bas, face principale, Christ en croix. Un moine (S<sup>t</sup> Bruno) portant un long bâton. Face postérieure, Vierge et Enfant. Côté droit, S<sup>t</sup> Martin, à cheval, partageant son manteau. Côté gauche, dans un manteau :

FAITE PAR IEAN  
BAPTISTE PITTON  
MAITRE  
FONDEUR  
A CAROUGE  
1789

Provient de la Chartreuse de Pomier.

61. 1792. VANDŒUVRES. TEMPLE PROTESTANT.

Petite cloche. D. : 0.72.

Anses sans ornements.

Dans le haut, feuilles d'acanthé et flammes. Au-dessous : POST TENEBRAS  
LUX.

Dans le bas, d'un côté, armes de Genève. De l'autre, un vase rococo. Dans un manteau flanqué de quatre chérubins :

FAITE PAR IEAN  
DANIEL DREFFET  
MAITRE FONDEUR  
A GENEVE

au-dessous : 1792

**62.** 1792. VEYRIER. EGLISE CATHOLIQUE.

Petite cloche. D. : 0.51.

Anses sans ornements.

Dans le haut, deux feuilles d'acanthé et deux flammes. Au-dessous, en une ligne :

JE MAPPELLE MARIE AU FRAIS DE HABITANS DU CHATELLAR ET R<sup>N</sup> C FRANCOI PUTHON  
CURE DE SEISSELLE.

Face principale, Christ en croix. Face postérieure, Vierge et Enfant. Dans le bas : FECIT I. B. PITTON FONDEUR A CAROUGE 1792.

**63.** 1797. CORSIER. EGLISE CATHOLIQUE.

D. : 0.92. Anses à rainures.

Dans le haut 10 feuilles d'acanthé dressées. Au-dessous, en 3 lignes :

(1) J'APPARTIEN A LA COMMUNE DE CORSIER

(2) J'AI EUT POUR PARRAIN JEAN LOUIS DECHEVRENS AGENT MUNI-  
CIPAL & POUR MARRAINE MARION SAUSINE (ce nom a été buriné).

(3) PIERRE BUFFET ADJOINT MUNICIPAL

Au-dessous, face : 1<sup>o</sup> Christ en croix. En suivant à gauche ; 2<sup>o</sup> St Jean portant le calice, au-dessous s<sup>t</sup> JEAN ; 3<sup>o</sup> St<sup>e</sup> Anne, assise, enseignant à lire à la Vierge debout devant elle, au-dessous s<sup>te</sup> ANNE, au-dessus, soleil triangulaire ; 4<sup>o</sup> dans un manteau, tenu par trois chérubins, signature du fondeur Dreffet, comme au N<sup>o</sup> 58. Au-dessous, 1797 ; 5<sup>o</sup> la St<sup>e</sup> Vierge, debout sur un trophée d'armes, portant l'Enfant Jésus. Ils ont chacun un chérubin sur la tête ; 6<sup>o</sup> St<sup>e</sup> Thérèse, à côté d'elle un ange tenant un livre ouvert, au-dessous s<sup>te</sup> THERESE ; 7<sup>o</sup> un ostensor ayant au centre un soleil triangulaire.

Décrite par J. Mayor. Fragments d'archéologie genevoise, B. S. H. T. II, livraison I, p. 75.

**64.** 1797. JUSSY. TEMPLE PROTESTANT.

Grosse cloche. D. 1.06 (servant à l'horloge).

Anses à têtes humaines.

Dans le haut, feuilles d'acanthé dressées. Face principale, armes de Genève entourées de cinq chérubins. Face postérieure, nom du fondeur Dreffet, comme aux Nos précédents, dans un manteau tenu par cinq chérubins. Au-dessous, 1797. Côtés, un cavalier armé de toutes pièces, tenant une lance. Entre les jambes du cheval, un écu ovale avec deux flèches en sautoir. Un vase rococo. Quatre grenades allumées. Un trophée: drapeaux, fusils, épées, tambour, etc. Voir n° 18.

Du 17 avril 1797. — « Lecture faite d'une pétition de citoyens du district de Jussy tendant à obtenir la refonte d'une des cloches de leur église qui a été cassée, et dont ils sont privés depuis plus de quinze mois, ainsi que l'augmentation de son volume. Dont opiné le Conseil arrête d'accorder aux citoyens de Jussy les fins de leur demande. » Reg. du Conseil Administratif.

La vieille cloche pesait 546 livres, on décida de porter le poids de la nouvelle à 1000 livres. R. C. C. Vol. 24, p. 83.

65. 1797. THONEX. EGLISE CATHOLIQUE.

D.: 0.93. Anses à têtes humaines.

Dans le haut, feuilles d'acanthé dressées. Au-dessous, en deux lignes: la première moulée la seconde gravée:

 J'APPARTIEN A LA PAROISSE DE THONEX

JEAN JOSEPH FOSSEZ PARRAIN PERONNE LAISSU MARRAINE 1804

Au-dessous, Christ en croix. Ste Thérèse, au-dessous Ste THERESE. St Pierre, au-dessous st PIERRE. Ste Anne, au-dessous ste ANNE. Le nom du fondeur Dreffet, comme aux Nos précédents, dans un manteau tenu par trois chérubins. Au-dessous, 1797. Puis trophée d'armes comme au N° 64. Ste Vierge, ostensor. Mêmes figures qu'au N° 63. (A suivre.)

